



Saint Antoine sur L'Isle

# BULLETIN MUNICIPAL

## EDITO

Voici revenu le temps de la rentrée et j'adresse à chacune et chacun d'entre vous de toutes générations, mes souhaits d'une reprise agréable de vos différentes activités professionnelles ou de loisirs.

Après une année très riche, grâce à l'investissement de l'équipe enseignante, du personnel et des bénévoles, je souhaite à ceux qui ont quitté l'école une bonne continuation et à ceux que nous accompagnons, une excellente année scolaire.

Rentrée associative, rentrée sportive, rentrée culturelle grâce à l'investissement des bénévoles à qui j'adresse de nouveau tous mes remerciements et les assure de notre soutien dans le développement de leurs activités.

Mes collègues et moi même avons la volonté de continuer à mettre notre dynamisme et notre temps au service de tous, pour une commune agréable à vivre. Réaménagement du lavoir de la Mothe Soudane, restauration de la cloche de l'église, trottoirs de la rue de Marne verront le jour cet automne.

La rentrée, ce sera également l'application de la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale) avec l'extension du périmètre de la CALI le 1er janvier 2017 et les nouvelles mesures accompagnant cette loi, mesures souvent déstabilisantes pour les petites communes.

Soyez assurés de notre vigilance. Nous sommes à votre écoute, attentifs au bien vivre de chacune et chacun de nos concitoyens.

Bien à vous,

Votre Maire, Paquerette PEYRIDIEUX

34ème année, n° 106

*Mal*

*Juin*

*Jullet*

*Août*

## SOMMAIRE :

- *Conseil Municipal*
- *Etat Civil*
- *La vie de l'école*
- *Infos mairie*
- *La vie associative*
- *Renseignements pratiques*



# CONSEIL MUNICIPAL

## REUNION DU 1ER JUILLET

Approbation du compte rendu : aucune observation n'est parvenue depuis l'envoi à l'ensemble du Conseil Municipal. Le compte rendu est approuvé à la majorité par 10 voix pour et 4 abstentions.

Madame le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour, l'autorisation de signature de la convention avec la mairie de Saint Seurin sur l'Isle pour l'utilisation du complexe aquatique par l'école. Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

### Informations données par Madame le Maire :

Le renouvellement du contrat unique d'insertion de Monsieur LANCON a été demandé pour l'accompagner jusqu'à sa retraite.

Concernant la commission de révision des listes électorales, le Tribunal de Grande Instance a demandé que soit remplacé son représentant considérant qu'il y a siégé depuis plus de trois ans. Nous avons proposé Madame LEROUX.

Jugement du Tribunal Administratif concernant la gravière : les requêtes des opposants (mairie de Porchères, association VIENVI, habitants...) à l'arrêté du Préfet et au permis de construire ont été rejetées. Seule la SEPANSO a obtenu qu'un nouvel arrêté soit pris pour le permis de construire. La commune ne fera pas appel (il faut savoir que même s'il y a appel de la part des déboutés, cet appel n'est pas suspensif et que l'exploitation de la gravière peut commencer).

Philippe BUISSON, Président de la CALI, est venu nous rendre visite le 23 juin dernier. Nous lui avons fait part de nos préoccupations :

☞ La décision d'étendre la fibre sur tout le territoire d'ici 2027 a été votée par la CALI. En attendant, un Nœud de Raccordement de montée en haut débit va être installé à Saint Christophe de Double. Nous pensons que la zone centrale de la commune risque d'être mal desservie car trop éloignée du NR du bourg et de celui de Saint Christophe de Double. Nous avons donc demandé que soit installé un NR sur les hauts de la commune.

☞ Nous avons évoqué également les problèmes rencontrés dans le cadre de la révision de la carte communale. Les services de l'Etat, le SCOT établi par le Pôle d'Equilibre Territorial, refusent toute construction dans les hameaux alors qu'en tant que commune rurale agricole, nous avons un avis favorable de tous les autres organismes. Problème également de proximité avec la Dordogne qui elle, n'a pas les mêmes impératifs.

### CONVENTION PISCINE (DELIB-2016-18)

Dès la rentrée 2016, 58 élèves du RPI Porchères – St Antoine s/Isle vont bénéficier des activités piscines dans le cadre scolaire. Le coût (entrées + transport) est à la charge des deux communes et représente environ 700 € par commune. Nous versons notre participation à la commune de Porchères qui règle la totalité des frais. Accord du Conseil Municipal à l'unanimité qui autorise Madame le Maire à signer la convention avec la mairie de Saint Seurin sur l'Isle.

### AUGMENTATION DU PRIX DES REPAS SERVIS A LA CANTINE SCOLAIRE (DELIB-2016-19)

Madame le Maire rappelle les prix (1.81 €/enfant et 3.61 €/adulte) et propose une augmentation de 5%, ce qui fixerait les prix à 1.90 €/enfant et 3.80 €/adulte.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité pour ces nouveaux tarifs appliqués au 1<sup>er</sup> septembre 2016.

### ECOLE MULTI-SPORTS (DELIB-2016-20)

Madame le Maire propose de reconduire l'opération « école multisports » pour les élèves de CE2-CM1 et CM2. 28 enfants ont déjà fait part de leur désir d'y assister. Le Conseil Départemental prend en charge 11€ par heure d'encadrement, ce qui représente environ 60% du coût. Le solde est habituellement payé par les deux communes du RPI.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette proposition, autorise Madame le Maire à signer la convention avec Emploi Loisirs Gironde pour l'emploi de l'éducatrice sportive et à établir la demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

### TRANSPORT SCOLAIRE (DELIB-2016-21)

Madame le Maire donne lecture du courrier de Monsieur REDON, Maire de Porchères fait à la CALI, sans concertation avec notre commune, pour demander la suppression du transport scolaire sur sa commune, le nombre d'enfants étant insuffisant.

Le transport à domicile des élèves était un acquit pour les enfants du RPI. Si une des communes se retire, la charge en revient complètement à l'autre.

La CALI qui finance le transport à 40% nous a calculé le coût qui resterait à charge dans le cas où nous maintiendrions ce service sur les deux points les plus éloignés (La Mothe Soudane et L'Ecluse de Logerie) : 4 387.13 € pour 7 enfants qui prennent le bus occasionnellement.

Après discussion, le Conseil Municipal décide de supprimer le transport scolaire à domicile dès la rentrée 2016, par 10 voix pour et 4 abstentions (dont Mme FEREOLE qui souhaite continuer sur les points éloignés mais non dans le bourg, pendant un an). Le transport d'école à école sera maintenu et la prise en charge du coût pour les élèves hors département sera discutée avec la commune de Porchères.

## MODIFICATION DU GROUPEMENT DE COMMANDES «FORMATIONS OBLIGATOIRES» ET AUTORISATION DE SIGNER LA CONVENTION (DELIB-2016-22)

Les communes des Billaux, Libourne, Puynormand et CCAS de Coutras demandent leur adhésion au groupement de commandes pour l'achat de formations obligatoires en matière d'hygiène et de sécurité. Les communes de Bonzac, Camps sur l'Isle et Saint Martin du Bois souhaitent se retirer du groupement.

Le Conseil Municipal approuve la modification du groupement de commandes et autorise Madame le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention.

## INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Pour la rentrée, deux projets intéressants sont à noter et nous remercions ces associations :

\* L'étoile Sportive de Saint Antoine propose une école de foot pour les jeunes.

\* Dans le cadre de l'association culturelle Du Côté de Chez Toine, un peintre proposera un atelier peinture.

\* Monsieur FAIJAN reparle du dossier gravière. Madame PEYRIDIEUX rappelle que c'est un vieux projet qui date de 2006, année à partir de laquelle les premiers terrains se sont vendus et qu'elle n'était pas Maire à l'époque. Le permis de construire a été délivré au nom de l'Etat et c'est à CDMR de présenter ses requêtes.

\* Le conseil d'école a fait part d'un effectif de 127 élèves sur le RPI. Tous les enseignants sont maintenus à leurs postes.

\* Locations de tables et bancs : Monsieur MANIERE évoque le prêt des tables du foyer. Madame le Maire répond qu'elles ont toujours été prêtées aux associations qui les ont demandées, qu'elles complètent les tables anciennes s'il n'y en a pas assez et que l'on essaie de rendre service au mieux à la population selon le cas.

\* Monsieur FAIJAN parle d'un problème d'évacuation d'eaux pluviales avenue de la Libération et des problèmes de passage piétons. Ceci a été évoqué plusieurs fois et certains problèmes ont été résolus.



RETROUVEZ TOUS LES COMPTES RENDUS DE REUNIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL SUR NOTRE SITE INTERNET

[www.stantoinessurlisle.fr](http://www.stantoinessurlisle.fr)

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

Leïla SAMSON, le 11 mai  
Romane BORDET, le 21 mai  
Leroy BALLAY PIRES, le 30 juillet  
Milo HAGENSTEIN, le 6 août

### MARIAGE

Cédric MANCHADO  
et  
Marie JAUBERT  
le 6 août

### DECES

Armand FILHINE-TRÉSARRIEU, le 13 mai  
Marie DUBOS veuve ALBERT, le 29 mai  
Stéphanie SANGA épouse LONDEIX, le 10 juin  
Louis GUIRANDY, le 18 août  
Françoise MICHAUX



*Une copie ou un extrait d'acte d'état civil se demande à la mairie de la commune concernée par l'évènement. Nous pouvons faire cette démarche pour vous.*

**Mariage :** Vous souhaitez vous marier dans notre commune, prenez contact avec nos services, un livret vous sera remis pour préparer au mieux cet évènement.

**Pacs :** C'est un contrat signé entre deux personnes et qui organise leur vie commune. Il peut être enregistré par un Notaire ou auprès du Tribunal de Grande Instance. Il ne figurera pas sur nos registres d'état civil mais une mention sera portée sur votre acte de naissance.

Vous trouverez sur [Service.Public.fr](http://Service.Public.fr) toutes les informations nécessaires à cette démarche avec un modèle de convention.

**Naissance :** Vous allez être parents. Si vous n'êtes pas mariés, la reconnaissance anticipée de votre enfant peut être recueillie dans votre mairie. Cette formalité vous dispensera d'effectuer cette démarche après la naissance (fournir vos pièces d'identité). Votre livret de famille vous parviendra par notre intermédiaire dès la naissance de l'enfant.

**Décès :** La déclaration doit être faite dans la mairie du lieu de décès dans les 3 jours. Les Pompes Funèbres effectuent habituellement les démarches auprès des mairies mais n'hésitez pas à prendre contact avec nous en cas de besoin.

**Parrainage ou Baptême civil :** C'est un décret du 20 prairial an II (le 8 juin 1794) qui a institué cette cérémonie du baptême civil pour fêter l'entrée des enfants dans la communauté républicaine. Cet acte laïque permet de désigner pour votre enfant un parrain et une marraine hors du cadre religieux. Il n'a qu'une valeur symbolique mais représente un engagement moral recueilli en mairie lors d'une cérémonie.

## LA VIE A L'ECOLE

Après une année riche d'enseignements, un séjour très enrichissant à Vieille Aure dans les Hautes Pyrénées, une kermesse très réussie, nos petits écoliers ont bien mérité leurs vacances !

Le 2 septembre dernier, 54 élèves ont été accueillis par notre équipe enseignante qui reste inchangée :  
CE1 : Clémence BLANC, Directrice - CE2 : Camille PAQUET - CM1/CM2 : Bruno WISNIEWSKI  
Nous leur souhaitons une bonne année scolaire !!

Les menus ainsi que le planning des activités scolaires sont consultables sur notre site internet  
[www.stantoinessurlisle.fr](http://www.stantoinessurlisle.fr)

Chaque année, le département de l'Isère propose un concours national de mathématiques portant essentiellement sur du calcul mental et sur de la résolution de problèmes complexes. Ce concours est ouvert aux classes de CM1, CM2 et 6ème de toute la France. Les élèves de CM1 de l'école de Saint Antoine sur l'Isle ont participé à ce concours et leurs efforts ont payé puisqu'ils ont **gagné la finale qui a eu lieu le 22 juin 2016** (306 classes de CM1 étaient inscrites au concours et seules 30 ont gagné la finale).

Camille PAQUET, leur enseignante

Toutes nos félicitations aux lauréats !

*Cloé CHRISTEN, Arthur MARCHAIS, Lisa DE MECQUENEM, Dimitri BOURREAU  
Yann GALLOT, Salma SHAÏLI, Mathéo CROUZEL,  
Lola GARBIL (absente sur la photo)*



## INFOS MAIRIE

### ELECTIONS 2017

*Présidentielles : les 23 avril et 7 mai ≈ Législatives : les 11 et 18 juin*

**Pour voter : n'oubliez pas de demander votre inscription sur nos listes électorales avant le 31 décembre 2016**  
(se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile)



### RECENSEMENT EN MAIRIE

Les jeunes qui doivent justifier leur situation pour le permis de conduire, l'inscription en milieu scolaire ou universitaire, concours ou autre, qu'ils soient recensés ou qu'ils aient effectué leur journée d'appel, doivent contacter le **Centre du Service National** de Bordeaux, en appelant le **05.57.85.10.12** ou la demande en ligne sur : [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc).



### Vous partez en Europe ?

Avant de partir, pensez à vous munir de la **Carte Européenne d'Assurance Maladie** en la commandant en ligne sur « **mon compte ameli** ». Cette carte vous permettra de bénéficier d'une prise en charge sur place : des soins médicaux nécessaires et d'une hospitalisation urgente .

**Vous la recevez sous 10 jours et elle reste valable 2 ans !**

### AVANT'AGE, Parce que bien vieillir ça ne s'improvise pas !

Vous avez au moins 55 ans, vous avez droit à une consultation à l'hôpital de Libourne, afin d'identifier d'éventuels handicaps ou maladies .

Renseignements au  
**05.57.55.70.68**

### PLIE du Libournais

Le PLIE du Libournais assure un rôle de coordination et de facilitateur auprès des maîtres d'ouvrage et des entreprises. Ce dispositif permet de nouer une relation de confiance avec les employeurs et une offre de services. Vous recherchez un emploi, n'hésitez pas à les contacter.

Tél : 05 57 51 56 67 [www.plielibournais.fr](http://www.plielibournais.fr)  
189 avenue du Maréchal Foch - Libourne

### DECLARER SES RUCHES EST OBLIGATOIRE

Cette démarche est à effectuer à la mairie  
**entre le 1er septembre et le 31 décembre 2016**  
(Obligation annuelle dès la 1ère colonie)

Renseignements sur le site :  
[mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)



route de la Double  
à Pitansou

### L'INCINERATION DES VEGETAUX EST INTERDITE VOUS DEVEZ PORTER VOS DECHETS VERTS A LA DECHETTERIE

Monsieur le Préfet de la Gironde a confirmé la réglementation en matière d'incinération le 20 avril 2016. La circulaire rappelle l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts applicable à notre département, dans le cadre du règlement sanitaire départemental de la protection de la forêt contre les incendies. Cette réglementation s'applique toute l'année aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels. Le Centre de Secours de Coutras nous a informés que toute fumée visible depuis leurs tours de contrôle sera signalée aux autorités compétentes. Le non respect de ces dispositions expose à des sanctions et contraventions de 4<sup>o</sup> classe.

**DECHETTERIE DE ST SEURIN SUR L'ISLE** - Route de Gours Tél 05 57 49 66 08

De février à octobre : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

De novembre à janvier : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h



### CALENDRIER DE COLLECTE DES DECHETS

Demandez-le en mairie ou téléchargez le sur  
[www.smicval.fr](http://www.smicval.fr) OU sur [www.stantoinessurlisle.fr](http://www.stantoinessurlisle.fr)  
Vous obtiendrez également des conseils sur le tri.

### DÉPÔT D'ORDURES SAUVAGES

Nous vous rappelons qu'il est strictement **interdit de déposer des ordures, sous peine d'amende**, que ce soit au pied des bornes de récupération de verres comme sur l'ensemble du domaine public. Il est regrettable d'avoir encore à le constater ou à le rappeler !



## L'INFLUENZA AVIAIRE

### LES MESURES DE BIOSECURITE sont toujours applicables dans les basses cours

- ☞ Exercer une surveillance quotidienne de vos oiseaux
- ☞ Protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages
- ☞ Réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour la basse cour.

**Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.**

### ACTION DE CHASSE

- ☞ Rester vigilant lors de la chasse à toute mortalité anormale d'oiseaux sauvages.
- ☞ Contacter rapidement un agent de votre Fédération départementale des chasseurs ou de l'Office nationale de la chasse et de la faune sauvage.

### DETENTEURS DE GIBIERS

- ☞ Séparer les gibiers à plumes des oiseaux d'élevages commerciaux.

## L'ETOILE SPORTIVE



### La saison est lancée !

La préparation de la nouvelle saison s'est lancée fin juillet avec la reprise des entraînements et des matchs amicaux depuis la mi août. C'est désormais le moment de démarrer la saison officielle avec la coupe du District qui **début le weekend du 11 septembre** avec la réception d'une équipe de trois divisions supérieures, l'AS Pugnac. Des affiches seront posées chaque semaine sur les panneaux prévus à cet effet pour annoncer à la population les rencontres afin de vous permettre de ne rien louper ! Le championnat de Départementale 4 débutera lui à compter du 2 octobre dans une poule locale, où de nombreuses oppositions contre les villages voisins auront lieu !

Voici la liste des matchs à domicile pour ce 4<sup>o</sup> trimestre (sous réserve de modifications) :

11.09 contre AS PUGNAC A / 18.09 contre FC VALLEE DORDOGNE A / 16.10 contre US COUTRAS B / 06.11 contre SC ST MEDARD B / 27.11 contre US ST DENIS DE PILE B / 18.12 contre FC PORTES ENTRE DEUX MERS D

**Le club cherche également à lancer une mini école de football pour les enfants nés entre 2008 et 2011.**

**Si votre enfant est intéressé pour jouer dans un club local et familial, n'hésitez pas à nous contacter au plus vite par téléphone : 06 98 36 10 70 (Benjamin) ou par mail : 553463@lfaquitaine.fr**

**Benjamin HAUTIER, le Président**

## LA VIE ASSOCIATIVE

### FOOT LOISIRS

C'est la rentrée et notre club loisirs va débiter en septembre par le tournoi chez nos amis d'Abzac. Les rencontres suivront à partir du 9 septembre les vendredis soirs. N'hésitez pas à nous rejoindre si vous souhaitez pratiquer le foot en mode loisir, plaisir. Nous souhaitons la bienvenue au nouveau club de foot compétition l'Etoile Sportive de St Antoine. Que leur saison soit remplie de victoires. Bonne rentrée à tous, très sportivement.

Claude DUHAU, le Président

RETROUVEZ TOUTES LES COORDONNEES DE NOS ASSOCIATIONS ET L'AGENDA DE LEURS MANIFESTATIONS SUR NOTRE SITE INTERNET [www.stantoinesurlisle.fr](http://www.stantoinesurlisle.fr)

### PERCHE DE L'ISLE

Une période estivale avec des poissons toujours actifs mais l'automne sera comme souvent la meilleure saison pour le pêcheur avec de belles journées qui nous invitent à une partie de pêche ou des balades agréables au contact de la nature près de notre superbe rivière.

Alain LAGRANGE, le Président

### LA CHASSE ACCA

Ouverture de la chasse  
Dimanche 11 septembre

La vente des cartes de chasse sera assurée

le samedi 10 septembre  
à la salle des Associations  
à St Antoine sur l'Isle  
de 9h à 12h.

Damien FEREOLE, le Président



Début juillet s'est déroulée l'Assemblée Générale de « Du Côté de chez TOINE ». Journée chargée car après les formalités habituelles à ce genre de réunion, nous avons continué par un repas à bord de la gabare de CABARA avec bien sûr un repas lamproie. Le beau temps était aussi de la partie ce qui nous a permis de visiter le jardin des étamines dans le même village. Pour être exhaustif, le vote a vu peu de changement si ce n'est l'accession au poste de vice-président de Didier GADEAUD.

### THÉÂTRE

Les Tréteaux de Thalie  
(Compagnie théâtrale de Saint Antoine de Breuilh)  
présentent

#### UNE POUSSIÈRE DANS LE MOTEUR



Aujourd'hui c'est la rentrée pour l'association et nous commencerons l'année par une représentation théâtrale.

Au programme : « UNE POUSSIÈRE DANS LE MOTEUR » une comédie d'Anny DAPREY par la compagnie Les Tréteaux de THALIE. Ce sera le samedi 1er octobre à 20h30 au foyer rural. L'entrée est fixée à 7 € avec comme d'habitude une réduction pour les détenteurs d'une carte d'adhésion dans une association quelle qu'elle soit (entrée à 5 €). Gratuit pour les -12 ans.

Le 19 novembre 2016, nouvelle pièce de théâtre : "Mon mari est formidable!" avec l'atelier Théâtre Libournais. Conditions identiques à la soirée précédente.

Autre domaine avec la peinture. Ce mois de septembre verra le départ de notre école de peinture emmenée par Didier NAVAS peintre de renom et qui a souvent participé à notre exposition de la chandeleur. Si vous souhaitez vous initier à la peinture, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous rappelons que si la culture vous intéresse vous pouvez venir nous rejoindre !

Contact sur notre site internet : <http://stantoine.jimdo.com>

Dominique PEYRIDIEUX, le Président



### GYMNASTIQUE

Les cours de gymnastique volontaire débiteront :

- MARDI 5 SEPTEMBRE au foyer du Pizou, animés par Karine MENZATTO
  - MERCREDI 6 SEPTEMBRE au foyer de St Antoine s/Isle, animés par Cédric ELIEZER
  - JEUDI 7 SEPTEMBRE au foyer de St Antoine s/Isle, animés par Fabienne DAVILA
- de 18h30 à 19h30 sauf pendant les vacances scolaires

Tarifs annuels : 110 € 1 séance par semaine - 125 € 2 séances par semaine - 135 € 3 séances par semaine  
Venez gratuitement assister à une séance pour découvrir les bienfaits d'une activité sportive dans une ambiance conviviale !

Danièle DUCHER, la Présidente

### TENNIS CLUB

L'école de tennis ouvrira ses portes le **mercredi 7 septembre à 14 heures**. Rendez-vous sur les courts pour les inscriptions. Françoise SAUDOU assurera gratuitement les cours, seule la licence est payante :

**40 € la licence pour les enfants et 50 € la licence pour les adultes.**

**Nous vous y attendons nombreux !**

**Notre prochain loto aura lieu le dimanche 9 octobre !!**

**Michèle FURLAN, la Présidente**

PONEY CLUB - CENTRE EQUESTRE



### LES ECURIES DE LOGERIE

Abritées dans un coin de campagne à Saint-Antoine sur l'Isle, les Ecuries de Logerie ont formé, fait évoluer de la graine de champion. Cette saison qui s'annonçait très prometteuse a tenu toutes ses promesses puisque l'écurie a été présente aux podiums de tous les championnats auxquels elle a participé ! On félicitera ainsi :

**Lilou Cheype et Ovni**, champions d'Aquitaine et de Gironde en Poney A Elite,

**Nina Garbil et Tipiack**, champions d'Aquitaine en Poney A1,

**Lilou Cheype et Lliamae**, championnes de Gironde en Club 2, et secondes aux championnats d'Aquitaine.

**Noelly Rapeau** championne de Gironde en Poney 3 avec **Txaranga**. Méлина Pigeon finit à la 4<sup>ème</sup> place aux championnats de Gironde et 7<sup>ème</sup> aux championnats d'Aquitaine.

**Les résultats acquis dans les différentes épreuves régionales ont permis à nos cavaliers de se propulser sur les pistes des championnats de France à Lamotte Beuvron.**

Là encore, les cavalières ont assuré et sous le regard bienveillant de leur coach, Aurélie Lucbernet, et entourées de leurs familles ont dignement représenté les couleurs de l'Aquitaine et de la Gironde puisqu'ici c'est **Jehanne Roux et Team** qui s'offrent la plus haute marche du podium en devenant **champions de France en club 2 !**

**L'équipe des Pin-Up** finit son championnat à la 7<sup>ème</sup> place de la coupe poney 4, **Anais Bittard** prend la 5<sup>o</sup> place du championnat Club 2 Senior. Ces nombreux résultats laissent présager une belle saison 2017 pour les cavaliers des Ecuries qui peuvent maintenant profiter de quelques vacances avec leurs chevaux et poneys bien méritées !

**Nelly LUCBERNET, la Présidente**



### COMITE DES FETES

C'est avec un petit pincement au coeur que l'ensemble du Comité des Fêtes a décidé de passer le flambeau à une nouvelle équipe.

Depuis 8 années, nous oeuvrons avec seulement une dizaine de personnes dans un seul but, développer et pérenniser la fête locale de notre village et aujourd'hui il y a un certain essoufflement de notre part. Nous avons pris énormément de plaisir à donner de notre temps afin de proposer au fil des années, des programmes variés et entièrement gratuits ainsi qu'un joli feu d'artifice et cela grâce en partie à la fidélité des personnes présentes à nos repas dansants. Nous sommes fiers que les festivités de notre commune drainent de nombreuses personnes de toutes les communes avoisinantes pour partager des moments de convivialité.

Nous remercions l'ensemble du Conseil Municipal pour tout son soutien et je souhaite une dernière fois remercier toute la petite équipe de cette association (Nathalie, Martine, Laëtitia, Gérard, Ludovic, Jean-Marie, José, David et Jean-Luc) pour la qualité extraordinaire de cette entente et de leur engagement sans compter.

**Au nom du Comité des Fêtes, nous souhaitons une bonne continuation à la « future équipe » qui sera élue lors de notre Assemblée Générale le Samedi 24 Septembre à 11h00 à la maison des associations.**

**Fabien ESTEVE, le Président**

### LA CLEF DES CHAMPS

Nos prochaines sorties randonnées :

**Samedi 10 septembre**

Saint Seurin sur l'Isle

**Samedi 24 septembre**

St Antoine - Etang de St Christophe de Double

**Samedi 8 octobre**

St Laurent des Hommes

**Samedi 22 octobre**

St Hyppolite et les grottes de Ferrand

**Samedi 5 novembre**

Chamadelle

**Samedi 19 novembre**

Croix d'Alexandre

**Samedi 3 décembre**

Gours

**Samedi 10 décembre**

Saint Antoine

**Départs à 14h, place de la mairie de St Antoine**

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Bonne reprise à toutes et tous.

**Gabriel ALARCON, le Président**

## Nos commerçants

**Epicerie-dépôt de pain-tabac-journal**

**M. GALLOT**

753 rue de Verdun 05 57 49 60 53

**Bar restaurant, pizzeria**

**le SAN DONATO**

1179 avenue de la Libération 05 57 49 68 50

**Bar**

**M. NUNEZ**

760 rue de Verdun 05 57 49 67 35

**Bar restaurant, camping**

**M. Mme HOLIER, « Logerie »**

1820 route de l'Ecluse 05 57 49 70 01

**Boutique d'apithérapie**

**Chez les Abeilles**

396 route de l'Ecluse 06 30 40 55 80

**Vente d'agneau fermier, méchouï**

**M. Mme SANCIER**

140 route du Paillot 06 07 02 30 92

## Nos industriels

**ARRI – Mécanique de précision**

ZA de Jamayau 32 rue de Verdun 05 57 56 05 90

**SCAEED – M. GOUYGOU**

ZA de Jamayau 44 rue de Verdun 05 57 69 51 40

## Professions libérales

**CABINET D'INFIRMIERES**

**Nathalie BARAT – Sylvie BOUTON**

331 rue de la Marné 05 57 49 60 72

## Commerciaux indépendant

**DF CONSEILS**

**Conseils en entreprises Daniel FAIJAN**

1235 route de la Chaux 05 57 56 05 93

**AGENT IMMOBILIER**

**Alexandre SAINT MARTIN**

119 rue Grave de Rieu 06 30 80 37 04

## Nos artisans

**SCIÉRIE A FACON MONTAUD Francis**

502 Rte de St Christophe de Double

05 57 49 68 61 – 05 57 49 55 66

**TOUFEU TOUFLAMME Extincteurs**

**GALAN Philippe**

179 rue de Joliberge 05 57 49 71 30

**SOMOTRA HORRUT Gilbert**

Terrassement, assainissement...

431 av. de la Libération 05 57 49 77 65

**MILLET Vincent**

**Accordage et réparation d'accordéons**

5480 route de la Double 05 57 49 56 25

**SARL MC<sup>2</sup>**

**ESTEVE Fabien**

**Vente et pose menuiseries**

524 rue de Jamayau 06 62 43 65 82

**ANTHONY RAMBAUD**

**Chaudronnerie, serrurerie, métallerie**

697 avenue de la Libération 06 88 42 09 59

**José DOS SANTOS RESENDE**

**Plomberie, dépannages, multi-services**

238 rue de l'Isle 06 89 06 55 55

**COIFFURE NATHALIE**

**salon de coiffure hommes/femmes**

1170 Avenue de la Libération 05 57 49 69 69

**RTPM CROUZEL Vincent**

**Taille de pierre-maçonnerie-rénovation**

632 rue de Jamayau 09 82 24 22 07

**OMAH-IT Mark DINGHIN**

**Meubles en teck**

1207 route de l'écluse 05 57 49 25 87

**Julien AITHOCINE**

**Multiservice, bricolage, petits travaux, home staging,**

**petit jardinage, entretien...**

236 rue de Joliberge 06 70 56 88 88

**Laurent DOURTHE**

**Peintre en bâtiment**

234 rue de Joliberge 06 75 31 13 12 / 09 67 29 88 37

## ASSISTANTES MATERNELLES DE SAINT ANTOINE SUR L'ISLE

**Mme TRIBHOU Virginie**

53 rue de Bartebrune

06.64.76.30.13

**Mme ALARCON Agnès**

519 rue de Jamayau

07.50.23.97.28

**Mme LABORIE Laëtitia**

341 rue de la Marne

06.99.29.96.96

**Mme RUELLET Marylène**

655 rue de Jamayau

06.65.39.65.36

**Relais des Assistantes Maternelles - Aurélie BEAUFILS - 05.57.69.64.72**

## HORAIRE D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8h30 -12h30	FERME AU PUBLIC	FERME	8h30 – 12h	FERME AU PUBLIC	9h – 12h
14h – 18h	14h – 18h	FERME	13H30 – 18H	14h – 18h	FERME



**Contacts :**

648 rue de Verdun 33660 SAINT ANTOINE SUR L'ISLE

Téléphone : 05 57 49 62 19 / Télécopie : 05 57 69 00 16

mairie@stantoinesurlisle.fr

*La Maison pour Tous*

**POINT LECTURE ET CYBER : Ouvert tous les jours pendant les heures d'ouverture de la mairie**